



Entre-nous

N°510 du 26 septembre 2025

INFORMATIONS MUNICIPALES

BRULAGE A L'AIR LIBRE - RAPPEL : le brûlage à l'air libre des déchets est interdit ; il est passible d'une amende de 450 euros. Vous pouvez déposer vos déchets, en fonction de leur nature dans les déchèteries du Smictom Sud-Est ou dans des centres de valorisations spécifiques.

ATELIERS PREVENTION - Le Centre local d'information et de coordination (Clic) de la Roche-aux-Fées organisera en lien avec l'association Kiné-Ouest prévention, des ateliers (gratuits) pour les seniors retraités de 60 ans et plus. L'objectif est de limiter les effets néfastes du vieillissement. Pour plus d'informations, conférence le mardi **7 octobre à la salle du temps libre de 14h30 à 16h30**.

MOVA - Depuis le **1^{er} septembre**, ligne régulière toute l'année Rannée/Vitré : 7 à 10 allers/retours par jour du lundi au vendredi et 3 le samedi – l'arrêt est située devant l'ancienne école avenue de l'Ardenne ; à partir de 1€ le ticket à l'unité ou 15€/ mois pour les moins de 26 ans et plus de 65 ans ou 30 €/mois pour les 26/65 ans et 2€ le ticket acheté dans le car. Si vous rencontrez des problèmes avec ce nouveau réseau, merci d'en informer la mairie.

ARGENT DE POCHE - Pendant les vacances scolaires d'octobre, les Rannéeens, nés entre le 1^{er} novembre 2007 et 20 octobre 2009, pourront passer en mairie retirer le dossier d'inscription (ou le télécharger sur le site de la commune rannee.com) à retourner complet le 30 septembre 2025 au plus tard.

CIMETIERE - Pour la fête de la Toussaint, les agents communaux interviendront exceptionnellement pour le sablage du cimetière du **20 au 24 octobre**. Merci de ne pas laver les tombes à cette période.

FRELONS ASIATIQUES - Signalez les nids à l'agent technique Eric BRETONNIER (07.72.32.98.53) en indiquant votre nom, votre adresse, le numéro de téléphone à rappeler et la localisation précise du nid.

CHATS ET CHIENS ERRANTS - Depuis le 1er janvier 2025, **l'identification est obligatoire pour tous les chiens et chats de plus de 4 mois**, qu'ils vivent en maison, en appartement, ou même à la campagne. Cette obligation est encadrée par le Code Rural, et sa non-application est **passible de sanctions**. L'identification doit être faite par un vétérinaire, sous l'une des 2 formes suivantes : par puce électronique (transpondeur) injectée sous la peau ou par tatouage lisible, encore accepté pour certains animaux plus âgés. L'objectif est simple : **permettre une traçabilité efficace**, lutter contre l'abandon et **faciliter le retour de l'animal à son maître** en cas de perte.

MEDIATHEQUE - Venez découvrir le nouvel aménagement de la médiathèque **demain samedi 27 septembre de 10h30 à 12h00** et amenez avec vous quelqu'un qui ne connaît pas ce lieu.

ANIMATION HALLOWEEN (gratuit) à partir de 6 ans **lundi 27 octobre** de 14h30 à 16h30 à la médiathèque - Goûter - 12 places sur inscription en mairie tél. 02.99.96.23.34 ou mairie@rannee.com

REPAS MISSIONS SOCIALES DES 70 ANS ET PLUS

La Commune invite toutes les personnes âgées de 70 ans et plus (ou qui les auront avant le 31 décembre 2025) au repas qui sera servi à la salle de Brétigné **mercredi 5 NOVEMBRE 2025** à 12h30 ; **une participation de 12 € par personne sera demandée**. **Inscription en mairie jusqu'au 12 octobre DERNIER DELAI** : coupon ci-dessous à découper et à déposer dûment complété dans la boîte aux lettres de la mairie accompagné du **chèque de 12 € libellé au nom du restaurant « Chez Frédo »**. Pour les personnes désirant accompagner et n'ayant pas 70 ans, le prix du repas est fixé à 32 € (chèque à l'inscription). **Les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion devront le signaler en mairie (tél. 02.99.96.23.34) au moins 5 jours avant la date.**

(coupon à déposer le 12 octobre au plus tard dans la boîte aux lettres de la mairie au 4 avenue de l'Ardenne avec le règlement)

Madame/Monsieur (Nom et prénom)demeurant à Rannée (adresse exacte)
.....participera/participeront au repas organisé par la Commune
(participation de 12 € par personne ci-jointe) le **mercredi 5 novembre 2025**. Dans le cadre du repas, des photographies peuvent être réalisées et ces supports sont susceptibles d'être utilisés dans le bulletin communal à des fins non commerciales : **j'autorise** ou **je refuse** la reproduction et la diffusion publique de mon image.

Signature :

AIDANTS CONNECT - Aidants Connect est un service public numérique qui permet aux aidants professionnels d'accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches en ligne de manière légale et sécurisée. Myriam VERGER est habilitée Aidant Connect : elle peut vous accompagner dans vos démarches en ligne à la médiathèque **sur rendez-vous au 02.99.96.09.46** ou mediatheque@rannee.com le lundi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 09h00 à 12h00 (en périodes scolaires).

ASSOCIATIONS

AVENIR RANNEEN - Date à retenir : **samedi 11 octobre 2025, nous fêterons nos 60 ans** à la salle de la vannerie à la Guerche de Bretagne, nous commencerons par un concert gratuit à 16h00 de l'Harmonie de Rannée et d'Hennebont qui sera suivi d'un repas dansant sur réservation à 20h00 avec le traiteur Brault (entrée-plat-dessert) et l'orchestre Holiday. Réservation auprès de Morel Charlotte (06.68.56.49.27), prix adulte 35€, enfant 15€, places limitées.

TOUS POUR LA VIE - Dimanche 5 octobre 2025

RAPPEL ! C'est notre grand rendez-vous annuel pour la journée de solidarité dans la lutte contre les cancers. Des marches sont organisées avec 2 autocars à disposition. Rdv au complexe de Brétigné : 9h00 inscription obligatoire. Les autocars emmènent les personnes sur les lieux de départ et ramènent celles-ci de Janzé à Rannée. Randonnées : Le Theil-de-Bretagne-Janzé 10 km ou village de Meumenier- Janzé 5 km.

Une restauration est proposée sur réservation avant le 30 septembre, **enfant 8€** et **adulte 12€** (ouverte également à ceux, bien sûr, qui ne participent pas aux marches) : entrée + plat + fromage + dessert, boisson non comprise ; celle-ci aura lieu à la salle du Temps Libre à Rannée à partir de 12h00. Renseignement et inscription : Bruno Lepage, 18 av. de l'étang à Rannée **06.20.48.16.15** ou Marie-Léonne Bellier, 933 Les Courtillaux à Rannée **06.84.24.18.31**

CLUB VALLEE DE L'ARDENNE - En octobre, **club** le 1er, **bal avec Stéphane MERCIER** le 10, **repas du secteur à Rannée** le 23 à 12h00 : 32,50 € ; inscription auprès d'A. BECAN au 02.99.96.32.40 ou L. BRIANTAIS 06.06.41.67.18.

ACPG CATM - Comme tous les ans, la municipalité et la section CATM – Citoyens et Citoyennes de la Paix organisent la célébration de la fin de la guerre 14-18. Rendez-vous à 10h45 place de l'Eglise. A cette occasion, après le vin d'Honneur offert par la commune, un repas est proposé à la salle de Brétigné. Le prix du menu est de 35 € par personne (tout compris). Le repas est préparé et servi par le restaurant La Charrue. Si vous avez envie de passer un moment convivial et d'apprendre à mieux connaître notre association et les personnes qui la composent n'hésitez pas, d'abord, à vous renseigner. Contact : Bruno Lepage 06.20.48.1615 ou blepage@hotmail.fr

PS – les adhérent(e)s vont recevoir une invitation personnelle

DIVERS

Clef de voiture trouvée vers la Petite Bécannièrre en août dernier - à réclamer en mairie

Poupée retrouvée à Brétigné le 9 septembre ; à réclamer en mairie.

Vends maison 14 avenue de l'étang contact : Paul DAGUIN 06.74.92.38.86

La mairie **donne un rideau motorisé** : lames en métal galvanisée de 11 cm x 4,89m – hauteur du tablier : 1.50 m – n'a jamais servi – contact : Alain Guiné 06.88.93.76.98

1945 – dimanche 13 mai

La première femme élue au conseil municipal de Rannée

Marie Dudouet naît le 8 juin 1905 à La Lézerie sur la commune du Grand-Auverné (Loire-inférieure). Au début des années 1920, avec ses six frères, elle suit ses parents (Jean et Marie) lorsqu'ils viennent s'installer dans la ferme de La Grande-Grange à Rannée.

Les premières élections municipales d'après-guerre ont lieu **les 29 avril et 13 mai 1945**. C'est aussi la première fois que les femmes ont le droit de voter. Marie Dudouet est la première femme élue au conseil municipal de Rannée. Parmi les conseillers, il y a Jean Gérard de La Pletterie. Au bout de quelques mois, Jean et Marie tombent amoureux l'un de l'autre. Le mercredi 14 mai 1947, ils se marient.

Exceptionnellement, les mandats municipaux engagés en 1945 ne durent que deux ans et demi si bien que, les 19 et 26 octobre 1947, les électeurs sont à nouveau appelés aux urnes. Marie Dudouet devenue depuis peu Marie Gérard ne se représente pas. Seul, Jean continue à siéger.

[Publié le 10 décembre 2021]

Rannée.over-blog.com

Propos recueillis par Joseph Aulnette

Feuille d'information locale élaborée par l'Association ST LAZARE

et éditée par la Mairie de Rannée ;
prochaine parution le **vendredi 31 octobre 2025** ;
vos annonces peuvent être déposées en mairie
(boîte aux lettres) ou envoyées
avant le mardi 28 octobre 2025
à mairie@rannee.com

Vous pouvez également consulter la feuille Entre-Nous sur le site internet : www.rannee.com